



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 81559

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur les propositions adoptées par le Conseil national des villes, le 1er juillet 2005. Il souhaiterait savoir s'il envisage, pour conditionner l'engagement de l'État aux côtés des collectivités locales à l'application d'un cahier des charges, de prendre des mesures pour exiger le respect des normes de services publics dans tous les quartiers.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81559

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11690